



DG Éducation et culture

Programme «Culture»



European Heritage Days

Journées européennes
du patrimoine



COUNCIL
OF EUROPE

CONSEIL
DE L'EUROPE

DGIV/PAT/JEP(2010)10
31 août 2010

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE
une action conjointe du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

2009

Rapport d'évaluation 2009 élaboré par

Sarah Wolferstan



CENTRE FOR APPLIED ARCHAEOLOGY



Ministère de la Culture
et du Tourisme, Turquie



Sommaire

1	JEP : Evaluation 2009 et perspectives	3
1.1	Le rapport	3
1.2	JEP : Rappel historique et objectifs.....	3
1.3	Visibilité européenne ?	4
1.4	Le forum annuel.....	5
1.5	Le forum en ligne	6
1.6	Une déclaration pour l'avenir	8
2	Evaluations nationales 2009	9
2.1	I Désignation de l'Etat & II Organes chargés de la coordination et de l'organisation des JEP et/ou ayant contribué à ces aspects	10
2.2	I Thèmes 2009.....	10
2.3	IIIb Appréciation du thème.....	10
2.4	XII Evaluation globale de l'édition 2009 (JEP 2009).....	11
2.5	XVII Thème 2010	11
2.6	IIIa Médias : Attirer l'attention sur le thème des JEP & IV Médias : Publicité & analyse.....	11
2.7	VII Médias : Visibilité de la dimension européenne & XI Logos	12
2.8	IV Participation : a) Nombre de sites ouverts b) Manifestations organisées ...	12
2.9	IV Participation : c) Nombre de visites d) Nombre de visiteurs.....	12
2.10	V Description du public & IX Zoom sur les jeunes.....	13
2.11	VIII Analyse financière	13
2.12	X Analyse historique.....	14
2.13	XIII Attentes et XV Valeur ajoutée de la coordination des JEP au niveau européen via le Conseil de l'Europe et la Commission européenne.....	15
2.14	XVI Attentes relatives au format du forum & Réunion annuelle des coordinateurs	15

JEP : Evaluation 2009 et perspectives

Le rapport

Nous célébrons cette année le 25^e anniversaire des Journées européennes du patrimoine (JEP), occasion idéale de faire le point sur ce programme paneuropéen qui a connu un grand succès et d'inviter les parties prenantes à réfléchir sur l'orientation future de cette initiative. Les JEP accueillent chaque année plusieurs millions de personnes dans toute l'Europe et touchent, grâce aux médias, un public encore plus large. Le présent rapport, réalisé à la demande du Secrétariat du Conseil de l'Europe, a été élaboré par Sarah Wolferstan, Centre of Applied Archaeology, University College, Londres (www.ucl.ac.uk/caa). Il se divise en trois parties :

- La section 1 présente la genèse de cette manifestation, fait le point sur les stratégies qui ont été mises en œuvre depuis quatre ou cinq ans pour améliorer la visibilité en Europe de ce projet conjoint entre la Commission européenne (CE) et le Conseil de l'Europe (CdE) et passe en revue les échanges tenus sur le forum en ligne sur le thème de l'avenir du patrimoine ;
- La section 2 est une synthèse des JEP 2009 ;
- Les annexes 1 et 2 proposent, sous forme de tableaux, une synthèse des évaluations nationales 2009 et des échanges qui ont eu lieu sur le forum en ligne.

JEP : Rappel historique et objectifs

Chaque année en septembre, les Etats signataires de la Convention culturelle européenne prennent part aux journées européennes du patrimoine, action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, qui consiste dans l'exposition de biens culturels inédits et l'ouverture exceptionnelle au public d'édifices historiques. La signature du Kazakhstan, en mars 2010, a porté à cinquante le nombre des Etats participants.

La manifestation naît à Grenade (Espagne), le 3 octobre 1985, lors de la deuxième Conférence des ministres européens responsables du patrimoine architectural du Conseil de l'Europe. A cette occasion, le ministre français de la Culture propose d'étendre à d'autres pays européens l'initiative « Journée portes ouvertes dans les monuments » lancée en France en 1984. Plusieurs pays, notamment les Pays-Bas, le Luxembourg, Malte, la Belgique, le Royaume-Uni/Ecosse et la Suède, mettent rapidement sur pied des manifestations similaires. En 1991, le Conseil de l'Europe lance officiellement les Journées européennes du patrimoine et, en 1999, cette initiative devient une action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. Partout en Europe, pendant les week-ends de septembre, les Journées européennes du patrimoine ouvrent les portes de nombreux monuments et sites, dont bon nombre sont habituellement fermés au public. Les citoyens de l'Europe peuvent ainsi aller à la découverte et profiter de leur patrimoine culturel commun ; ils sont encouragés à participer activement à sa sauvegarde et à sa valorisation pour les générations présentes et futures.

Si les manifestations culturelles mettent en lumière des traditions et des savoir-faire locaux ainsi que l'architecture et les œuvres d'art, elles ambitionnent, plus largement, de rapprocher les citoyens afin de parvenir à une meilleure harmonie malgré les différences de cultures et de langues. La coopération étroite entre le Secrétariat et le groupe des coordinateurs nationaux au niveau européen dans le cadre des JEP est un gage de réussite. Chaque année, des manifestations nationales et régionales sont organisées autour d'un thème spécial, différent dans chaque pays d'une année sur l'autre : formes spécifiques de patrimoine (fermes, instruments de musique, traditions culinaires, architecture des jardins, etc.) ; périodes spécifiques de l'histoire (patrimoine médiéval, patrimoine baroque, etc.) ; rapports entre société et patrimoine (patrimoine et citoyenneté, patrimoine et jeunesse,

etc.)... Des thèmes transnationaux, illustrés par des activités transfrontalières, sont mis en œuvre conjointement par les différents pays concernés.

Les Journées européennes du patrimoine visent :

- à sensibiliser les citoyens européens à la richesse et à la diversité culturelle de l'Europe ;
- à créer un climat qui incite à prendre conscience de la riche mosaïque des cultures européennes ;
- à combattre le racisme et la xénophobie et à encourager à plus de tolérance en Europe et par-delà les frontières nationales ;
- à informer le public et les autorités politiques sur la nécessité de protéger le patrimoine culturel contre de nouvelles menaces ;
- à encourager l'Europe à relever les défis sociaux, politiques et économiques auxquels elle se trouve confrontée.

Afin d'harmoniser l'ensemble des manifestations nationales et régionales et de les réunir sous le drapeau européen, plusieurs principes ont été définis en 1991 :

- Les JEP doivent avoir lieu pendant un week-end de septembre ;
- Les JEP permettent au public de visiter, partout en Europe, des monuments et des sites habituellement fermés au public ;
- Les édifices qui sont ouverts toute l'année peuvent participer au programme, à condition que soient proposées des activités spéciales : visites guidées, expositions, concerts, lectures, etc. ;
- Les visites doivent être gratuites ou à prix réduit ;
- Le programme doit inclure l'organisation d'activités spécifiques qui associent le grand public et, en particulier, les jeunes et les élèves ; il est demandé à tous les pays participants d'utiliser le nom officiel « Journées européennes du patrimoine » ; les pays ayant mis en place de telles initiatives avant 1991 sous un nom différent sont invités à mentionner clairement qu'elles sont organisées « dans le cadre des Journées européennes du patrimoine » ;
- Les logos des JEP, du CdE et de la CE doivent apparaître sur tous les supports promotionnels ; tous les édifices ouverts au public pendant la manifestation doivent arborer le drapeau des JEP.

Depuis 1999, les JEP conservent d'une année sur l'autre le même slogan « L'Europe, un patrimoine commun », thème de la campagne du Conseil de l'Europe (1999-2000) adopté pendant le deuxième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 1997). Cette campagne avait pour objectif de renforcer la valeur du patrimoine culturel et naturel de l'Europe tout en respectant la diversité culturelle présente sur le continent.

Visibilité européenne ?

Le projet étant financé par deux organisations européennes, le souhait a toujours existé de mettre en avant la nature européenne de la manifestation. Le fait qu'il s'agisse à l'origine d'une manifestation « portes ouvertes » et la volonté d'ouvrir des monuments habituellement fermés au public, et ce gratuitement, témoignent des aspirations fondamentales à défendre le droit de participer à la culture, aspirations qui président aux conventions du Conseil de l'Europe relatives au patrimoine et aux droits de l'homme. Cet aspect s'est constamment renforcé avec le temps. Ainsi, le nombre de sites et de monuments gratuits ouverts au public progresse tous les ans, et les autorités locales, les établissements scolaires et les organisations de la société civile sont chaque année plus nombreux à participer. En dépit de coupes budgétaires, les contributions en nature et bénévoles ont augmenté de façon exponentielle. La simplicité du concept « C'est à vous et c'est gratuit » est l'une des raisons qui expliquent ce succès. Ce concept non seulement résiste à la crise, mais il est aussi bénéfique aux économies locales. De fait, comme le soulignent de nombreux Etats membres, la conjoncture économique difficile a joué en leur faveur : les citoyens ont choisi

de passer leurs vacances près de leur domicile et vont donc découvrir des sites locaux, où ils retournent ensuite tout au long de l'année. Cela étant, devant le succès du volet « porte ouvertes », certains émettent l'hypothèse que le caractère européen de l'événement ne serait pas visible et que les manifestations – et leurs retombées – ne seraient par nature *que* locales.

Quel est dès lors le retour de cet investissement ? Du point de vue des financeurs, il semble raisonnable de se poser la question. Le caractère local de la manifestation est, d'un certain côté, inévitable, et, de l'autre, totalement souhaitable. En règle générale, la plupart des visiteurs se rendent sur des sites proches de chez eux et assistent à des manifestations locales ; on peut donc avancer qu'ils enrichissent leurs connaissances sur un aspect particulier du patrimoine de leur village, de leur région et de leur pays. Cela étant, on peut aussi bien affirmer qu'il n'y a pas meilleur moyen pour transmettre l'idée européenne que de faire flotter le drapeau européen sur des milliers de monuments et de musées dans les pays participants. L'idée européenne étant diffusée dans tous les villages sur l'ensemble du continent, des millions de personnes apprennent par la télévision, la radio ou les journaux que leur pays et, à partir de 2010, quarante-neuf autres pays, participent à cette manifestation. Mais il est très difficile de définir ce que signifie exactement cette expérience de l'Europe ; les correspondants affirment, année après année, qu'elle permet à chacun de se sentir membre d'« une grande famille » et de prendre pleinement conscience des liens que son pays entretient depuis toujours avec les autres Etats. Selon les termes d'un correspondant s'exprimant sur le forum, « chacun définit son identité culturelle de façon très différente et le terme même d' "Européen" revêt une signification qui diffère selon les personnes ». A mesure que notre compréhension des multiples affiliations culturelles gagne en complexité, de même que la nature de l'identité et de la mémoire, le message d'un patrimoine culturel européen commun touche autant à la diversité des représentations qu'aux dimensions du patrimoine commun.

Le forum annuel

Autre volet important du projet, le réseau des coordinateurs nationaux des Journées européennes du patrimoine. En 2008, le format traditionnel des réunions annuelles de formation a été totalement revu dans le but de redynamiser les JEP et de valoriser l'apport de leur composante européenne. A cette fin, le Secrétariat du Conseil de l'Europe a élaboré une nouvelle stratégie en partenariat avec la Commission européenne pour augmenter la visibilité de ces journées et en améliorer les résultats (DGIV/PAT/JEP(2008)10, 20 août 2008). Il a donc été mis en place une conférence de presse annuelle, carrefour de rencontres pour les professionnels et les associations venus discuter des moyens d'améliorer les stratégies de diffusion. La réunion annuelle des coordinateurs est ainsi devenue un forum doté d'une large base intellectuelle, qui axe ses activités sur les méthodes d'interprétation et sur la communication. Le troisième pilier de la stratégie était de renforcer le travail avec la télévision, les médias et les éditeurs et de développer les soirées consacrées au cinéma, notamment via un ensemble d'activités (projet pilote pour un magazine, rencontres avec des producteurs de la télévision et du cinéma, etc.).

Le retour d'expérience du forum sur les deux premières années montre que ce changement a rencontré une très large adhésion ; les thèmes sont suffisamment vastes pour présenter un intérêt pour les fonctionnaires comme pour les représentants du privé et ils sont structurés de façon à susciter la discussion, la réflexion et la créativité. Le sujet du forum 2008, organisé en Belgique, était le dialogue. A cette occasion, les thèmes de l'éducation et de la programmation ont été examinés de près. Le forum 2009, tenu en Slovaquie, s'est plus particulièrement intéressé à la créativité et à l'innovation, occasion de se pencher sur le potentiel des nouvelles technologies. Le forum 2010, qui se tiendra en Turquie, examinera les questions de participation et de prospérité. Il ressort d'une analyse approfondie de l'évaluation 2009 que l'engagement de l'Europe dans la manifestation apporte bel et bien une valeur ajoutée. Si ces résultats sont peut-être en partie des retombées du premier forum annuel, ici encore, l'explication est sans doute beaucoup plus simple : dans la plupart des Etats membres, la valeur du logo européen et de l'esprit du « patrimoine commun

européen » étant incontestable, l'événement n'est plus seulement local : il devient à la fois local, national et européen.

Le forum en ligne

Prenant en considération le retour d'expérience des coordinateurs nationaux, le Secrétariat a consacré du temps et des ressources à la mise en œuvre d'un forum en ligne. Pour préparer le Rapport d'évaluation 2009 et les échanges de vues concernant l'avenir de la manifestation, il a lancé plusieurs fils de discussion.

FIL DE DISCUSSION n° 1 But général et finalité des JEP	FIL DE DISCUSSION no 2 Conférences passées : les leçons à tirer
<p>A la lumière de votre expérience, évaluez les JEP et dites si les objectifs fixés ont été atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les JEP parviennent-elles à sensibiliser les citoyens à la diversité culturelle de l'Europe ? • La riche mosaïque des cultures européennes est-elle mieux reconnue ? • Les JEP ont-elles contribué à la lutte contre le racisme et la xénophobie et incité à davantage de tolérance en Europe et au-delà de ses frontières ? • Les JEP ont-elles contribué à renforcer le sentiment de patrimoine commun européen et d'identité commune chez les Européens ? • Les JEP ont-elles aidé le public et les autorités politiques à mieux percevoir la nécessité de protéger le patrimoine culturel contre de nouvelles menaces ? • Quelles réactions les JEP ont-elles encouragées face aux défis sociaux, politiques et économiques auxquels l'Europe se trouve confrontée ? • Comment les JEP et la dimension européenne qui leur est donnée actuellement (y compris la série des forums) pourraient-elles être améliorées dans le futur ? Faites des propositions. Inversement, est-il souhaitable d'abandonner cette dimension ? Pourquoi ? 	<p>Les conférences spécifiques ont-elles été fructueuses pour vous en tant que participant(e) ? Réfléchissez aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur la conférence en Slovaquie et les autres conférences auxquelles vous avez assisté : Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? • Réflexion sur les thèmes, les contenus, les cas concrets, les articles et les orateurs : Vous ont-ils inspiré(e) ? Avez-vous appris quelque chose ? Le choix des orateurs et des cas d'étude était-il judicieux ? • Réflexion sur les ateliers, la traduction, l'animation, le Wifi et les aspects techniques : Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? • Réflexion sur le lieu et les environs, le logement, l'organisation du voyage, le réseau et les sorties : Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?

Ces deux fils de discussion ont permis d'examiner de façon plus détaillée certaines des questions contenues dans les formulaires d'évaluation nationaux. Il en est ressorti des propositions intéressantes. Si de nombreux coordinateurs JEP ont lu et suivi les discussions en ligne, seuls 11 correspondants de 10 Etats membres y ont activement participé (Allemagne, Danemark, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Finlande, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède et Royaume-Uni/Ecosse, Pays de Galles), ce qui laisse entendre que l'environnement virtuel n'est pas nécessairement le meilleur outil pour les discussions et les débats des coordinateurs JEP, nombre d'entre eux ayant du reste indiqué dans leur formulaire d'évaluation (XIII, XV et XVI) que rien ne remplace les contacts face-à-face que permettent le forum annuel et les réunions de coordinateurs.

Quant à savoir si les objectifs de la manifestation ont été atteints, les participants au forum en ligne ont indiqué sans ambiguïté que la dimension européenne augmente les chances d'obtenir des financements, encourage la participation des jeunes, donne de l'intérêt au message éducatif et favorise la couverture médiatique des manifestations nationales. D'après le correspondant irlandais, « *Sans cette initiative des JEP, il n'existerait pas de lieu d'échanges pour promouvoir l'éducation et la sensibilisation au patrimoine et sa contribution à nos vies. ... Si l'Etat finance cette initiative, c'est en partie parce qu'elle émane du Conseil de l'Europe. Sans cela, elle aurait peut-être un caractère plus facultatif.* » En Norvège : « *les activités entreprises dans le cadre des JEP nous donnent le sentiment de faire quelque chose ensemble, d'appartenir tous à une même "famille". C'est un lien d'échanges constructif, à une époque où les différences entre nous sont encore importantes.* » En Allemagne : « *le fait d'être sous l'égide du Conseil de l'Europe est essentiel non seulement pour nous mais aussi pour les participants. Ils nous donnent un retour positif et, pour eux, il est très motivant de faire partie de "quelque chose de plus vaste"* ». Aux Pays-Bas : « *Grâce à la dimension européenne, notre manifestation devient un événement à grande échelle. Elle a plus d'impact et ouvre davantage de possibilités.*

Le partage de la culture, pour être digne de ce nom, suppose de transcender les frontières. Il est normal que la promotion et le marketing fassent partie de cette manifestation, de même que le financement. Car nous sommes tributaires des sponsors. Le fait de s'inscrire dans une manifestation plus importante, à savoir les Journées européennes du patrimoine, facilite les choses. »

Pour ce qui est d'augmenter la tolérance et de réduire la xénophobie, les éléments d'appréciation fournis se révèlent anecdotiques : « *en visitant des édifices qui sont l'expression d'un ensemble de cultures et de religions, les personnes ont développé une impression positive des communautés représentées* ». La collecte d'éléments d'information montrant quelle est l'incidence sociale des activités relatives au patrimoine est un sujet extrêmement important dans toute l'Europe. Les coordinateurs pourraient à cet égard tirer parti des conseils de spécialistes sur la façon d'évaluer cette incidence.

En ce qui concerne les difficultés économiques auxquelles l'Europe est confrontée, plusieurs Etats membres mettent actuellement au point des méthodes de collecte de données de plus en plus sophistiquées. Par exemple, le Gouvernement irlandais a fait appel aux services d'un cabinet de comptables international, dont l'étude montre que le taux de rentabilité des investissements a atteint 10:1 grâce aux JEP en 2008. La valeur des médias imprimés en 2009, calculée par un organe indépendant, s'élève à 2 millions d'euros environ (télévision et radio non comprises). Selon les termes du correspondant irlandais, « *La valeur économique, sociale et éducative de la semaine du patrimoine en Irlande est colossale* ». L'Ecosse (Royaume-Uni) fournit des chiffres plus remarquables encore : le retour sur les investissements publics en 2008 est de 17:1 et, en 2009, plus de 2,4 millions de livres ont été injectés dans l'économie écossaise.

Les participants au FIL DE DISCUSSION N° 1 ont proposé de poursuivre les objectifs des JEP :

- en choisissant un thème commun avec une marge de temps suffisante, si possible pour chaque année et au moins pour les années anniversaires, afin que les Etats aient le temps de planifier ;
- en prévoyant un lancement paneuropéen début septembre ou un lancement conjoint dans plusieurs villes européennes ;
- en achetant du temps de diffusion sur une chaîne par satellite européenne pour faire connaître plus largement la nature internationale des manifestations ;
- en reproduisant les bons résultats obtenus par l'Expérience photographique internationale des monuments grâce à d'autres projets mettant en avant la dimension européenne des manifestations nationales ;
- en donnant la priorité à la réunion annuelle des coordinateurs si le forum ne peut être financé.

L'évaluation du forum et de l'événement annuel des coordinateurs en Belgique et en Slovénie est, elle aussi, extrêmement positive. Les correspondants ont fait plusieurs propositions pour améliorer le format :

- forum : l'animateur n'avait pas de connaissances pointues en matière de patrimoine et il n'était pas en mesure d'encourager les échanges aux moments clés des discussions ;
- réunion des coordinateurs : accorder davantage de temps aux discussions et au débat ; diffuser un ordre du jour à l'avance pour que les participants aient le temps de se préparer ;
- en général : le calendrier et le financement posent toujours problème, notamment pour les Etats qui ont plusieurs coordinateurs nationaux. Les nombreuses excursions organisées pour les participants étaient fantastiques mais fatigantes et donc consommatrices d'énergie ;
- deux Etats ont recommandé d'organiser le forum et les événements des coordinateurs plus tard dans l'année, voire au début de l'année suivante ;
- un coordinateur a recommandé de faire en sorte que les manifestations soient facilement accessibles par avion ou par transport terrestre, que l'ordre du jour soit clairement établi à l'avance et que les documents d'accompagnement soient diffusés avant les manifestations ;
- il a été proposé de multiplier les contacts tout au long de l'année afin d'encourager les

projets transfrontières, tout en valorisant la dimension européenne de façon plus structurée.

Une déclaration pour l'avenir

Le Forum annuel 2010, qui se tiendra à Istanbul, sera l'occasion pour les coordinateurs des JEP de réfléchir sur les 25 années d'existence de la manifestation et de préparer une déclaration sur son avenir. Le tableau ci-dessous est une proposition qui pourrait servir de cadre aux discussions.

Option / Action	Contraintes / Conséquences
Renforcer le soutien politique apporté aux JEP	Associer plus explicitement la promotion et le suivi des conventions (en l'occurrence la Convention-cadre de Faro) aux JEP et à la mission du CDPATEP. Faire le point sur les domaines dans lesquels la base de données Herein et les systèmes de gestion informatisée des données peuvent aider les coordinateurs des JEP et ceux du réseau Herein à collecter des données pertinentes
Faire connaître les méthodes d'évaluation aux différents participants afin d'améliorer et de standardiser la collecte des données concernant les retombées sociales et économiques des JEP	
Réduire le coût de la coordination centrale en créant un organe indépendant qui puisse rechercher des financements et des parrainages complémentaires, par exemple une ISBL belge	Nécessite de préciser le rôle politique du CDPATEP : le Conseil de l'Europe pourrait apporter, via son réseau d'experts, des orientations générales dans les domaines intellectuel et politique
Réduire le coût de la coordination centrale en fusionnant la ligne d'activités avec les activités d'autres organisations/activités financées par l'Union européenne	L'esprit de coopération gouvernementale internationale doit être préservé, car il garantit le concours de tous les Etats participants. Il convient de faire participer des pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne
Réduire le coût de la coordination centrale en recherchant d'autres sources de financement pour le site Internet des JEP	Renforcer sa valeur économique en le reliant à d'autres projets paneuropéens qui ont un mandat plus large, par exemple les Labels du patrimoine européen
Analyser et réduire les coûts engendrés par la tenue d'un forum annuel	Le Conseil de l'Europe pourrait organiser le forum à Strasbourg. Les gouvernements nationaux devraient subventionner les voyages en échange de leur participation à l'événement. Il serait souhaitable de déterminer comment les pays dotés de petits budgets pourraient subventionner les frais de déplacement
Renforcer l'intérêt des forums annuels en profitant de ces manifestations pour décider de l'orientation des JEP et des forums annuels ultérieurs	Lors du forum 2010, recueillir l'avis des participants sur le thème du forum 2011. Inciter les coordinateurs à former des groupes de travail pour déterminer des thèmes communs et définir des projets conjoints
Continuer de renforcer la dimension européenne de l'événement par le choix des thèmes communs	Cette approche a remporté un succès mitigé dans le passé. Etant donné le caractère local du soutien apporté au projet, tous les pays ne souhaiteront pas adopter un thème commun. La diversité des thèmes est aussi un aspect très appréciable de l'événement (note : la Pologne a proposé pour 2011 de prendre l'eau comme thème commun) Le format de la réunion annuelle des coordinateurs pourrait être adapté pour permettre l'émergence et la consolidation de groupes thématiques, approche qui pourrait être financée par de petites subventions à des projets paneuropéens

Evaluations nationales 2009

Le présent rapport global d'évaluation de l'édition 2009 des Journées européennes du patrimoine a été élaboré à partir des rapports nationaux soumis par les coordinateurs de chaque pays participant. Les conclusions du rapport prennent en compte les évaluations EuropaNostra de 2007 et de 2008. Les rapports nationaux ont été établis grâce à un formulaire d'évaluation standard élaboré par le Conseil de l'Europe à partir des diverses demandes d'information faites par les coordinateurs nationaux tout au long de l'année. Le corps principal du présent document est un résumé des différents rapports nationaux. Les réponses ont été reformulées et présentées sous forme de tableaux dans les annexes. Pour de plus amples informations, les coordinateurs pourront se référer aux rapports soumis par les différents pays.

Les questions ont été numérotées comme suit :

- I. Désignation de l'Etat et thème retenu pour 2009
- II. Organes chargés de la coordination et de l'organisation des JEP et/ou ayant contribué à ces aspects
- III. Thèmes pour 2009
- IV. Participation et fréquentation
- V. Description du public
- VI. Analyse médiatique
- VII. Visibilité de la dimension européenne
- VIII. Analyse financière
- IX. Activités pour les jeunes
- X. Analyse historique
- XI. Logos
- XII. Evaluation globale de l'édition 2009
- XIII. Qu'attendez-vous des activités de coordination des Journées internationales du patrimoine au niveau européen par l'intermédiaire du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne ?
- XIV. Indiquez, s'il y a lieu, si le format du Forum « Patrimoine, créativité et innovation » (Ljubljana, 24-26 septembre 2010) appliqué pour la réunion annuelle des coordinateurs a répondu à vos attentes.
- XV. Quelle est la valeur ajoutée de la coordination au niveau européen ?
- XVI. Autres observations
- XVII. Les Journées européennes du patrimoine en 2010

En 2009, 39 rapports émanant de 35 Etats membres ont été soumis, pour un total de 49 pays participants. Treize pays n'ont pas envoyé de rapport d'évaluation national ; la Belgique et le Royaume-Uni en ont envoyé trois. Il convient donc de garder à l'esprit, en lisant le présent rapport global, que la participation aux évaluations n'a pas été totale et qu'en particulier certaines données chiffrées ne sont malheureusement pas totalement représentatives. Aux fins du présent rapport, pour faciliter l'analyse, certaines questions ont été regroupées.

I Désignation de l'Etat & II Organes chargés de la coordination et de l'organisation des JEP et/ou ayant contribué à ces aspects

La structure organisationnelle a peu changé, la majorité des Etats organisant la manifestation au niveau national, par le biais de leur ministère de la Culture ou de leur département des Antiquités. Plus rarement, des ONG ou des organisations indépendantes ont joué le rôle de coordinateur national. Pour la mise en œuvre, la plupart des Etats ont fait intervenir les pouvoirs locaux et des comités d'organisation au niveau local.

I Thèmes 2009

Les thèmes retenus pour l'année 2009 étaient très variés. La plupart des Etats (dix) ont choisi d'axer les journées sur un type particulier de patrimoine, par exemple le patrimoine du XX^e siècle (Belgique/Wallonie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Estonie, Finlande, Hongrie, Islande, Pologne et République slovaque). Cinq, adoptant une approche plus nationale, ont célébré un aspect ou une période spécifique de leur patrimoine (Biélorus, Lettonie, Monaco, Italie et Ukraine). Huit Etats ont choisi pour thème un concept (l'attention aux autres, le temps, l'altérité, la magie, etc.) (Belgique/Bruxelles capitale, Belgique/Flandre, Grèce, République tchèque) ; dans cette catégorie, deux ont choisi de se concentrer sur les lieux de loisirs/d'agrégation (Allemagne, Luxembourg) et deux autres sur l'eau (Norvège, Suisse). Cinq pays ont choisi un thème général en rapport avec la participation au patrimoine, sa découverte ou son encouragement (Irlande, Lituanie, Portugal, Royaume-Uni/Irlande du Nord, Turquie). Quatre Etats ont choisi le dialogue, le patrimoine transfrontalier ou les itinéraires pour rendre compte des interactions avec d'autres pays (Danemark, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », le Vatican et la Suède). Trois

Etats (Autriche, Espagne et Slovénie) se sont inspirés du thème du Forum 2008 (innovation, créativité). Deux Etats ont choisi de se concentrer sur un monument ou une ville en particulier (Principauté du Liechtenstein et Turquie). L'année 2009 diffère de l'année 2008 en cela qu'en 2008 aucun Etat n'avait choisi un thème d'un commun accord avec un autre.

IIIb Appréciation du thème

La majorité des Etats a indiqué que leur thème a été bien apprécié. Deux Etats membres (Estonie, Finlande) ont expliqué que le choix de leur thème avait fortement influencé les modifications apportées à leur système de gestion du patrimoine, modifications qui se sont notamment traduites par une réforme des musées nationaux. Pour plusieurs autres Etats membres, le fait de choisir un thème ouvert – visant par exemple à encourager la participation ou à privilégier un sujet particulier (Grèce, Norvège, République slovaque, Royaume-Uni /Angleterre et Turquie) – s'est révélé être une approche efficace, car les thèmes en question ont permis d'élargir le programme et d'encourager la participation de groupes divers. La question posée gagnerait à être précisée pour permettre une interprétation plus nuancée de l'accueil réservé au thème. Autrement dit, il s'agirait d'expliquer en quoi exactement l'accueil a été favorable. En outre, il serait utile de donner des orientations générales sur les différents types d'évaluation des résultats.

XII Evaluation globale de l'édition 2009 (JEP 2009)

Pour une très large majorité des Etats, 2009 a été la meilleure année en termes de visibilité et de nombre de visiteurs. Seuls deux pays ont signalé une légère baisse de fréquentation par rapport à l'année précédente, baisse qui s'explique pour l'un d'entre eux par le fait que des élections nationales proches ont compromis la stratégie médiatique. Etant donné que plusieurs Etats ne connaissaient pas la nuance contenue dans les termes évaluation « globale » et « édition », il serait souhaitable de reformuler cette question.

XVII Thème 2010

La répartition des thèmes retenus pour 2010 est comparable à celle de l'année précédente. A noter toutefois un recul des thèmes consacrés à un élément particulier du patrimoine national (note : huit pays sur 39 n'avaient pas choisi leur thème au moment de la soumission de leur évaluation). Deux Etats reprennent le même thème pour 2010 (Grèce, Royaume-Uni/Irlande du Nord, et Vatican). Plusieurs pays se sont inspirés des thèmes retenus par d'autres Etats membres en 2009. La Slovénie, de son côté, a pris modèle sur le thème du Forum d'Istanbul 2010.

IIIa Médias : Attirer l'attention sur le thème des JEP & IV Médias : Publicité & analyse

Ces deux questions ont été regroupées, car la majorité des correspondants ont interprété la question IIIa « *Comment avez-vous attiré l'attention sur le thème pendant les JEP ?* » comme une question sur la stratégie médiatique et ont apporté des réponses relatives à l'utilisation des conférences et des communiqués de presse et des sites Internet plutôt qu'à la façon dont le thème lui-même a été spécifiquement diffusé. En raison de cette confusion, de nombreuses réponses à la question III se retrouvent à la question IV et sont de nouveau évoquées à la question VII.

A noter cependant quelques exceptions : plusieurs correspondants ont apporté des réponses utiles et pertinentes. La Finlande a organisé un séminaire avec des spécialistes du patrimoine pour l'aider à choisir le thème de ses JEP. Ce séminaire a donné lieu à une publication, qui a contribué à structurer la manifestation. La Lituanie a travaillé sur sa stratégie de communication avec des ONG et d'autres organisations concernées. La Hongrie a coordonné son action avec les organisateurs d'un autre événement national majeur étroitement lié au thème retenu pour les JEP. Monaco a associé l'événement à une commémoration nationale. La Norvège a commencé la consultation sur le thème des JEP auprès de ses spécialistes du patrimoine un an avant l'événement. La République slovaque a publié, avant ses JEP, un numéro spécial de sa revue consacrée au patrimoine culturel. Le

Royaume-Uni/Angleterre a encouragé des groupes locaux à proposer un thème, d'où il est ressorti une tendance vers des préoccupations communes, par exemple le changement climatique.

En ce qui concerne la stratégie et l'impact médiatiques, les Etats ont tous fourni une liste de supports promotionnels très variés. Certains ont fait appel à des sociétés de distribution spécialisées ; d'autres, disposant d'un budget plus limité, ont adopté une solution très efficace qui allie les communiqués de presse et la publication d'informations sur des sites Internet et des réseaux sociaux en ligne. Les articles imprimés et en ligne ont été précisément recensés par la majorité des Etats, lesquels collectent toujours davantage de données sur l'impact médiatique de l'événement. Plusieurs Etats ont établi de solides partenariats avec leurs réseaux nationaux et régionaux de radio et de télévision, garantissant ainsi une couverture des manifestations tout à fait remarquable. Pour ne citer que quelques exemples : l'Allemagne a recensé 50 programmes télévisés, l'ERYM en a recensé 12 (dont quatre interviews), la Lituanie a mentionné 26 programmes télévisés locaux et six nationaux, le Danemark cinq programmes nationaux représentant 350 000 téléspectateurs et Chypre deux.

VII Médias : Visibilité de la dimension européenne & XI Logos

Certains Etats membres ont fourni des réponses détaillées sur la façon dont a été perçu le caractère européen des manifestations et sur les signes qui témoignent de cette perception. L'Autriche, le Luxembourg et les Pays-Bas ont mentionné l'importance des activités transfrontalières ; dans sa stratégie médiatique, l'Islande a mis en avant l'histoire et le cadre général des JEP ; la Slovénie et l'Estonie ont mentionné la grande utilité des drapeaux marqués du logo des JEP ainsi que de la brochure sur l'Europe. L'Ukraine a signalé que la présence d'un élément international suscite en règle générale davantage d'intérêt. Ceux qui ont choisi des thèmes plus ouverts, comme la Lituanie avec « Créer l'histoire ensemble », ont réussi à augmenter la visibilité de la dimension multiculturelle du pays en la reliant à la dimension européenne de l'événement. Pour la Grèce, si la dimension européenne était visible dans les supports élaborés au niveau national et ressentie à maintes manifestations, elle n'était toutefois pas toujours visible au niveau local. En dépit des efforts déployés, la Belgique/Bruxelles capitale a constaté que la dimension européenne n'intéressait pas ses médias.

Tous les Etats membres ont confirmé l'utilisation, sur leurs supports, des logos recommandés, à côté de leurs propres logos institutionnels et de ceux de leurs sponsors. Malheureusement, la plupart des correspondants ont mentionné l'utilisation du logo des JEP sur leurs supports et dans les communiqués de presse à la question VII (visibilité de la dimension européenne) et ont repris les mêmes éléments pour répondre à la question XI concernant les logos. Il semble donc que la formulation de la question VII devrait être revue dans les futurs questionnaires d'évaluation.

IV Participation : a) Nombre de sites ouverts b) Manifestations organisées

Sur les 39 coordinateurs ayant répondu, 37 ont apporté des réponses (partielles) à cette question. Une estimation prudente est que plus de 22 630 sites ont participé à l'événement. Les chiffres s'échelonnent entre 1 site pour la Principauté du Liechtenstein et 7 500 pour l'Allemagne, avec 5 285 au Royaume-Uni, 1 245 en Belgique, 1 052 en République tchèque, 900 en Hongrie, 500 en Irlande et environ 400 en Italie. Plus de 10 250 événements supplémentaires ont également été organisés : expositions archéologiques et photographiques, concours, visites guidées, visites en bus, randonnées, itinéraires à bicyclette, débats, conférences, séminaires, concerts, défilés, foires, ateliers, reconstitutions, théâtre, marionnettes, narrations, poésie, projections de films, jeux traditionnels, cérémonies d'ouverture et de clôture, etc. Le rapport d'évaluation 2008 ne permet pas facilement de faire des comparaisons numériques.

IV Participation : c) Nombre de visites d) Nombre de visiteurs

Malheureusement, très peu de pays ont fourni des informations précises sur le nombre de visites (entrée unitaire dans un site ou à une manifestation) et sur le nombre de visiteurs

(lequel est généralement inférieur au nombre de visites, car de nombreux visiteurs se rendent à plusieurs manifestations pendant les JEP). Dans certains cas, cette imprécision est due à une mauvaise compréhension de la question, problème qui pourrait être résolu en ajoutant quelques éléments d'explication dans le prochain formulaire d'évaluation. Cela étant, la majorité n'avait pas la possibilité de collecter les données nécessaires. Selon plusieurs pays, étant donné qu'il n'y a pas eu d'émission de tickets, il était difficile de compter les entrées et les visites multiples. La Suède a géré le problème en interrogeant un échantillon de visiteurs pour savoir s'ils étaient venus plusieurs fois. En outre, certains pays ont uniquement fourni les chiffres concernant les manifestations, mais pas le nombre total de visites/visiteurs de tel monument ou site (Norvège par exemple).

Trente-quatre coordinateurs ont fourni des chiffres, pour un total de 39 rapports : 11 ont indiqué le nombre de visites, qui se monte au total à 5 826 000, et 30 le nombre de visiteurs, soit environ 3 716 000. Pour leur part, la Belgique/Bruxelles capitale, le Royaume-Uni/Ecosse, la Slovénie et l'Allemagne n'ont indiqué que le nombre de visites, qui, ajouté au nombre total de visiteurs, donne environ 9,5 millions pour les 34 Etats membres. Il convient de considérer ce chiffre comme une estimation très prudente : il semble en effet indiquer une baisse de fréquentation par rapport à 2005 et 2006, alors que, pour la plupart des Etats, le nombre de visiteurs croît d'année en année. Cela s'explique peut-être en partie par l'absence de certains rapports clés, tel celui de la France, où les chiffres avaient atteint 12 millions environ les années précédentes. A noter que le rapport de 2005 du Bureau de liaison, le Centro Nacional de Cultura au Portugal, enregistrait un chiffre record de 21 764 378 de visiteurs dans les 48 pays participants. En 2006, le nombre total de visiteurs dans les 27 pays ayant fourni des chiffres (sur les 49 Etats participants) s'élevait à 19 082 672, et le chiffre total sans doute à bien davantage. Pour ce qui concerne 2007 et 2008, Europa Nostra avait rencontré des difficultés à établir les totaux en raison du manque de cohérence dans le niveau des réponses.

V Description du public & IX Zoom sur les jeunes

La plupart des pays ont répondu que les visiteurs étaient d'âges et de milieux très variés. Les profils de visiteur les plus fréquents sont les jeunes, les familles et les seniors. Trois Etats membres ont cependant indiqué que le public cultivé et intéressé avait été le plus nombreux (Allemagne, Grèce et Pays-Bas). Deux évaluations, celles de la Belgique et du Royaume-Uni, montrent que les manifestations ont attiré les seniors (Flandre et Irlande du Nord), alors que Monaco indique un changement de tendance des seniors vers les familles, qui peut s'expliquer par le thème retenu : « Les Ballets russes ». La Lituanie mentionne une hausse de fréquentation chez les minorités nationales aux JEP 2009 (le thème choisi était « Créer l'histoire ensemble »). Les réponses britanniques présentent la ventilation la plus détaillée, par âge, origine ethnique, milieu socio-économique et conditions locales. A noter que la majorité des visiteurs britanniques étaient des locaux.

Outre la description du public au sens large, six Etats membres (Autriche, Chypre, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Finlande, Slovénie et Turquie) ont fourni la liste de leurs partenaires internationaux et des institutions/organisations partenaires ayant participé à l'organisation des manifestations, soulignant ainsi le rôle essentiel que jouent les JEP en tant qu'opportunité de partenariat offerte aux Etats qui souhaitent, par ce biais, tisser des liens avec des organisations locales et régionales, gouvernementales et non gouvernementales, autrement dit les « communautés du patrimoine ».

Pour encourager la participation des jeunes, les pays ont ciblé certains médias et organisé des manifestations et des ateliers de théâtre, éducatifs ou interactifs sur de nombreux sites des JEP dans toute l'Europe. Bon nombre de comités d'organisation locaux ont travaillé en partenariat avec des établissements scolaires ou des groupes de jeunes. Certains ont mis sur pied des manifestations dans les écoles, d'autres ont fait appel à de jeunes bénévoles pour organiser leurs propres manifestations. Plusieurs Etats mentionnent à cet égard l'importance des jeunes volontaires dans l'organisation et le déroulement de nombreuses manifestations (Allemagne, Norvège, Slovénie, Royaume-Uni/Angleterre). Parmi ces projets, on peut citer : en Belgique/Flandre, les subventions accordées à des ateliers, des expositions et des manifestations et la publication d'un manuel éducatif pour enseignants et d'un manuel scolaire pour enfants ; en Autriche et en Belgique (Wallonie et Bruxelles

capitale), l'organisation d'une journée spéciale JEP dans toutes les écoles ; aux Pays-Bas, la mise en œuvre d'un projet analogue, qui sera repris dans l'ensemble du pays en 2010. Le Danemark a édité un jeu pour téléphones portables. Plusieurs pays ont également organisé des concours sur le thème du patrimoine (Bosnie-Herzégovine) et bon nombre ont monté l'exposition intitulée « Expérience photographique internationale des monuments » (EPIM).

VIII Analyse financière

Les Etats membres ayant répondu ont tous eu recours à un financement public. Tous n'ont pas utilisé le budget de l'Etat, des partenariats publics très divers, à l'échelon local comme national, ayant été mis en place (à savoir la télévision publique, les agences de tourisme et les conseils municipaux). Plusieurs ont associé financement public et parrainage privé, dans une certaine limite (Belgique/Wallonie et Flandre, Chypre, Hongrie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Slovénie, Suisse – où le privé a représenté 25 % du budget, Royaume-Uni/Ecosse). La Lettonie a mentionné l'importance des contributions provenant de propriétaires privés. Seuls trois correspondants (Royaume-Uni/Angleterre, Belgique/Flandre, Pays-Bas) ont estimé les coûts de fonctionnement (c'est-à-dire le coût en temps et consacré à l'événement), ces coûts représentant, dans les trois cas, la partie la plus importante du budget alloué aux JEP.

Le budget total est très variable selon les pays. Il s'échelonne entre 0 EUR en Islande (où seul le temps passé est financé et la manifestation est entièrement prise en charge par des bénévoles) et 2 000 000 EUR en Italie. Sept pays n'ont pas fourni de chiffres concernant le budget, mais pour les 24 qui l'ont fait, le montant total, en excluant le temps passé, est supérieur à 5 000 000 EUR. La plus grande partie de cette somme a servi à la promotion de l'événement. Cinq Etats membres se situent dans l'intervalle 800-10 000 EUR, sept dans l'intervalle 14 000-28 000 EUR, deux ont dépensé 400,00 EUR (Chypre, Hongrie) et quatre entre 100 000 et 150 000 EUR (Norvège, Pologne, Danemark et Suisse). Le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont dépensé entre 400 000 et 470 000 EUR, les suivants étant la Belgique avec 1 025 000 EUR et l'Italie à 2 000 000 EUR, ces deux pays ayant dépensé le plus.

Aucun des correspondants n'a estimé la valeur des contributions en nature découlant de l'emploi du personnel et des bénévoles, à l'exception du Royaume-Uni/Ecosse, où 5 900 volontaires ont donné 31 750 heures de leur temps. Cela étant, la plupart des correspondants ont répondu qu'ils avaient eu recours à des bénévoles dans une mesure plus ou moins grande (de 6 au minimum à 15 000-20 000 pour les Pays-Bas). « L'ex-République yougoslave de Macédoine », la République slovaque, la Turquie et le Portugal ont indiqué qu'ils n'avaient pas fait appel au bénévolat.

Quoi qu'il en soit, c'est le grand public qui a été le véritable bénéficiaire de ces journées. En effet, sur les 39 pays, 27 n'ont pas fait payer la visite des sites ni l'entrée aux manifestations. Dix autres pays ont indiqué que les entrées étaient quasiment toutes gratuites, à l'exception de certaines manifestations payantes mais partiellement subventionnées.

X Analyse historique

Parmi les Etats membres qui devaient transmettre leur évaluation, les pays du Benelux et la Suède sont les premiers à avoir rejoint l'initiative à la fin des années 80. On observe depuis une augmentation constante de la participation, les pays du nord de l'Europe (Irlande, Danemark, Finlande, Estonie, Allemagne) et d'Europe centrale (République tchèque, République slovaque, Hongrie, Pologne) l'ayant rejointe au début des années 90. Treize Etats participent aux JEP depuis 1994-1996, principalement des Etats méditerranéens, mais aussi d'autres régions d'Europe. La Bosnie-Herzégovine et l'Autriche ont rejoint la manifestation à la fin des années 90, la Turquie et l'Ukraine respectivement en 2007 et 2008. S'agissant de l'évolution des JEP depuis leur origine jusqu'aujourd'hui, la plupart des Etats membres mentionnent une augmentation du nombre et de la variété des sites ouverts au public dans le cadre de cette manifestation. En outre, le mode d'organisation des JEP a évolué, passant généralement d'un comité d'organisation centralisé à des réseaux de coordination de plus en plus souples, composés de municipalités, d'organisations locales et de groupes de bénévoles, à l'exception des Pays-Bas, qui ont toujours piloté la manifestation à l'échelon local, et de la Pologne, où l'événement, à l'origine peu structuré, est devenu de

plus en plus centralisé. Les manifestations sont de plus en plus organisées, l'accent étant mis sur la planification des thèmes, des stratégies médiatiques et des supports documentaires. Elles ont ainsi acquis au fil des ans une notoriété de plus en plus grande. Dans plusieurs Etats membres, la durée de l'événement, à l'origine d'une journée, a été portée à une semaine, voire plus. L'Islande, qui estime que les contraintes budgétaires et temporelles sont un obstacle, enregistre néanmoins une augmentation de la fréquentation par rapport à l'année précédente. L'Espagne constate que l'élargissement de la définition du patrimoine à travers les thèmes retenus a permis de mobiliser davantage de personnes. L'Ukraine considère que la manifestation participe au développement social et qu'elle est devenue à cet égard une priorité nationale.

Pour une majorité des Etats membres, les JEP sont extrêmement populaires, et ce de plus en plus. Certains, signalant un début de stabilisation du nombre de visiteurs, tentent de déterminer les raisons de cette évolution et cherchent de nouveaux moyens de diversifier la manifestation (Chypre, Danemark, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Pays-Bas), notamment en renforçant la participation des communautés locales et des ONG ou en combinant les JEP avec d'autres manifestations d'importance. La Suède explique la baisse de popularité au fil des ans par des coupes budgétaires de 300 %, mais espère, en donnant une nouvelle image à la manifestation, mieux la relier au message européen.

XIII Attentes et XV Valeur ajoutée de la coordination des JEP au niveau européen via le Conseil de l'Europe et la Commission européenne

Parmi les attentes de la majorité des Etats membres en ce qui concerne la coordination par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne figurent notamment :

- aide, conseil et soutien : communication des thèmes avec une marge de temps suffisante, proposition de thèmes communs, échange sur des questions pratiques, partage d'expertise sur les valeurs européennes, collaboration internationale, source d'inspiration pour de nouvelles idées, possibilité de se rencontrer et de débattre ensemble de questions présentant un intérêt commun ;
- supports documentaires : offre de packs médias et de supports documentaires ;
- vue d'ensemble, c'est-à-dire évaluation globale du bénéfice public des JEP : bâtir une vision d'ensemble ;
- communication : faire mieux connaître les JEP au niveau international et faciliter la communication au niveau national ;
- source de financement pour les manifestations nationales ou pilotage international.

La majorité des Etats membres estime que la coordination au niveau européen apporte une très forte valeur ajoutée (deux réponses du Royaume-Uni n'allant toutefois pas dans ce sens). Plusieurs coordinateurs ont répondu à la question XV concernant la valeur ajoutée de la coordination au niveau européen en répétant les réponses apportées à d'autres questions. Les observations utiles couvrent les sujets suivants :

- le contact personnel avec le Secrétariat et avec d'autres coordinateurs des JEP constitue un soutien inestimable ;
- l'importance des droits de l'homme dans les travaux du Conseil de l'Europe nous donne le sentiment d'appartenir à une même famille ; c'est une dimension qui relie les hommes de toute l'Europe ;
- l'image européenne est « prestigieuse » et « donne les moyens d'agir ». Grâce à la coordination au niveau européen, cette manifestation sort du lot et se distingue des autres événements organisés au niveau national, ce qui facilite la recherche de financement et permet de mobiliser l'attention des médias nationaux ;
- un forum essentiel consacré aux échanges internationaux et européens permet de bâtir une stratégie commune et renforce les capacités de la profession à susciter l'intérêt et à innover.

XVI Attentes relatives au format du forum & Réunion annuelle des coordinateurs

Les correspondants se prononcent très largement en faveur du format du forum. Parmi les observations positives, on peut citer : « *une source d'inspiration* », « *très intéressant, efficace et bien organisé* », « *discussions vivantes* », « *j'espère sincèrement que ce forum deviendra un événement annuel du Conseil de l'Europe* », « *très utile, j'en ai tiré de nombreuses idées et j'ai pu rencontrer des experts* », « *le forum a dépassé mes attentes ; très formateur, bien organisé, instructif, thème approprié* », « *instructif, enthousiasmant et motivant. J'ai apprécié le côté plus concret du thème retenu cette année* ». Plusieurs Etats membres ont fait des propositions très concrètes sur la façon d'améliorer le format :

- l'Autriche a signalé que les transferts de données en ligne utilisés pendant les ateliers au Forum 2008 à Bruxelles étaient plus efficaces que les paperboards ;
- le Danemark a fait quelques propositions pour améliorer la qualité de la présentation et augmenter l'interactivité entre les participants : faire un appel à contributions, permettre la présentation de certains projets et consolider le forum des médias sociaux à l'usage des coordinateurs des JEP sur le site Internet ;
- l'Irlande du Nord (Royaume-Uni) estime que la réunion des coordinateurs est trop formelle ;
- l'Ecosse (Royaume-Uni) a été très déçue par la date retenue, qui est en conflit avec ses JEP ;
- plusieurs Etats membres (Norvège, Suède, Suisse) ont signalé que le contact face-à-face est la seule méthode d'encourager les échanges d'expériences ;
- la Turquie a proposé de consacrer davantage de temps aux discussions.

Les sept coordinateurs ayant participé aux discussions sur le forum en ligne ont fait d'autres propositions relatives au format du forum et de la réunion annuelle des coordinateurs (voir 1.5).